



## STAGE LECTURE À VOIX HAUTE

proposé par Annick Augis

lectrice et metteur en scène

en partenariat avec le festival LIVRES en SCÈNE

**du 20 au 27 août 2017 à Villard de Lans**

« Voix plurielles »

### Déroulement

- Du lundi au vendredi : 6 heures d'activités quotidiennes réparties sur les matins, les après-midi ou les soirées afin de s'offrir la possibilité d'aller marcher et de se reposer.
- Le vendredi soir : présentation de la lecture publique.
- Le samedi matin, lectures publiques dans les villages du Plateau du Vercors



Les samedi après-midi et dimanche vous pourrez profiter pleinement du festival « Livres en scène ».

### Au programme

- préparation corporelle et vocale,
- lectures individuelles et collectives,
- préparation et présentation d'une lecture publique dans le cadre du festival « Livres en scène » sur le thème de « **la nature** ».

[www.livresenscene.fr](http://www.livresenscene.fr)

### Lieu

- Gite « La Montanara », Les Chaberts 38250 Villard de Lans [www.montanara.fr](http://www.montanara.fr)
- Accueil chaleureux et convivial.
- Pension complète (excepté le repas du samedi soir) en chambre double du dimanche soir au dimanche matin).
- Ouvert aux personnes sans hébergement (Plus d'informations, me consulter).

### Convivialité

- Vos talents personnels (chants, instruments de musique, jeux de société,..) et spécialités à déguster seront les bienvenus...

### Tarifs

Stage : 250 €

Hébergement en pension complète: 339 € (chambre double)

269€ (en camping)

Sans hébergement : 180€ (repas du midi et du soir)

### Contacts

Annick Augis – Prospero Théâtre

06 78 35 63 14

[prospero.theatre@gmail.com](mailto:prospero.theatre@gmail.com)

[www.voix-en-mouvement.com](http://www.voix-en-mouvement.com)

## LE GESTE DE LIRE

Le stage est animé par **Annick Augis**, metteuse en scène, lectrice et praticienne diplômée des méthodes Feldenkrais et Bones for Life.



Annick Augis lit et encadre des ateliers de lecture depuis une quinzaine d'années.

Ses diverses expériences professionnelles l'amènent à associer la lecture au geste et à la mise en espace. Elle s'intéresse en particulier à l'enrichissement apporté par la lecture à plusieurs voix.

Le stage est ouvert à tous (12 participants maximum) : vous êtes bienvenu(e) quelle que soit votre expérience.

### Les objectifs du stage :

- donner des outils
  - préparation corporelle et technique vocale : fluidité de la voix, articulation, phonation, souffle,...
- prendre confiance en soi
  - trouver les appuis dans le texte, dans ses postures, son regard
  - maîtriser sa voix dans différents espaces
- développer sa créativité
  - se mettre en situation
  - inventer un rituel
  - lire à plusieurs
  - théâtraliser sa lecture
- lire devant un public

### Les participant(e)s apporteront

- Une tenue chaude et confortable pour la mise en voix corporelle.
- Papier, crayons, gomme,...
- Les copies des textes demandés après votre inscription, en deux exemplaires.
- Leur instrument de musique s'ils pratiquent un instrument.



BULLETIN D'INSCRIPTION (à renvoyer à Prospero Théâtre 91 rue de Tripoli 72000 Le Mans)

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

.....

Tel : ..... Mail : .....

Je m'inscris au stage « voix plurielles » animé par Annick Augis du 20 au 27 août 2017.

Je verse un chèque d'arrhes de 100 € à l'ordre de « Prospero Théâtre ».

Je verse un chèque d'arrhes de 100 € à l'ordre de « La Montarana ».

*Les arrhes resteront à l'association en cas de désistement de ma part après le 20 juillet 2017.*

Date

Signature

.....

(à conserver)

### Règlement relatif à l'inscription aux stages

Pour respecter nos engagements auprès des professionnels intervenant dans nos stages, et pour la clarté de nos contrats nous nous vous informons que :

L'inscription n'est effective qu'après versement des arrhes **au plus tard un mois avant** la date du stage ;

Le solde dû est à verser **au plus tard une semaine avant** la date du stage. À défaut l'inscription est nulle et les arrhes sont perdues.

Sauf cas de force majeure, entendue au sens courant, tout désistement intervenant **au plus tard trois jours avant** le début du stage entraîne le non-remboursement des sommes versées ;

À l'exclusion des arrhes, ces sommes pourront **sur demande** être considérées comme un avoir pour un stage ultérieur pendant un an à compter de la date de désistement ;

Tout aménagement est recevable et envisageable dans une discussion de bonne foi.

#### Observations :

*La tenue du stage est subordonnée à un nombre minimum d'inscriptions. En cas d'inscriptions insuffisantes il est susceptible d'être annulé ou reporté. Dans ce cas l'ensemble des sommes versées (y compris les arrhes) seront restituées. Le Prospero Théâtre s'engage à informer les personnes inscrites **au plus tard** 10 jours avant la date du stage.*

*Les inscriptions sont recevables jusqu'à la veille du stage, sous réserve de places disponibles et versement de l'ensemble des sommes dues.*

Merci de votre compréhension.

Association Prospero Théâtre  
Le président  
Jean-François Franchet,